

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-968

présenté par

Mme Louwagie, M. Viry, M. de Ganay, M. Cherpion, M. Schellenberger, Mme Poletti,
Mme Serre, M. Abad, M. Benassaya et M. Therry

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.